

Recherche, éducation et culture : coopération – mais avec une dépendance croissante ?

Le nouvel accord-cadre de l'UE (EUPA) crée un cadre juridique permanent permettant à la Suisse de participer aux programmes de financement de l'UE. Actuellement, il couvre Horizon Europe, Euratom, Europe numérique, ITER, Erasmus+ et EU4Health. Il pourra être étendu ultérieurement à d'autres programmes de l'UE ouverts aux pays tiers.

Horizon Europe est incontestablement important pour les universités et les institutions de recherche suisses. Depuis la signature de l'EUPA le 10 novembre 2025, la Suisse est associée rétroactivement à Horizon Europe, Euratom et Digital Europe à compter du 1er janvier 2025 ; ITER suivra à partir de 2026. Le financement du projet est à nouveau assuré directement par la Commission européenne, à laquelle la Suisse verse une contribution obligatoire.

L'avantage est considérable

La recherche internationale de pointe fonctionne grâce aux réseaux. Les universités suisses, le Domaine des EPF, les hautes écoles spécialisées et les entreprises bénéficient de la possibilité de coordonner des consortiums internationaux et de solliciter des financements européens dans les mêmes conditions.

La recherche est l'une des raisons les plus convaincantes en faveur d'une coopération institutionnalisée avec l'Europe.

La recherche est devenue un outil politique.

Suite à l'échec des négociations sur l'accord-cadre institutionnel en 2021, l'UE a refusé d'associer la Suisse à des programmes clés. Le gouvernement suisse lui-même reconnaît aujourd'hui explicitement cette affiliation.

Horizon n'était donc plus seulement une coopération scientifique. L'accès est devenu, de fait, partie intégrante de la relation politique globale entre la Suisse et l'UE.

Cela engendre un risque structurel :

Plus le paysage de la recherche suisse devient dépendant, sur le plan organisationnel et financier, des programmes de l'UE, plus l'influence politique qu'une future exclusion peut engendrer est importante.

Cela ne remet pas en cause Horizon. Cela plaide en faveur de la reconnaissance ouverte de cette dépendance.

Participation versus codécision

Là aussi, un schéma familial s'applique.

La Suisse peut participer aux programmes, envoyer des experts et exercer une influence professionnelle. Cependant, n'étant pas membre de l'UE, elle ne dispose pas d'un droit de regard égal sur les politiques fondamentales de recherche et de programmes européens.

Cela ne pose pas forcément de problème – du moment que les intérêts convergent.

La question de la souveraineté se pose lorsqu'elles divergent.

Et la culture ?

Il convient ici d'apporter une correction importante à la forme abrégée, à visée politique, « recherche et culture » :

Le programme Europe créative ne figure pas actuellement parmi les protocoles explicitement mentionnés dans l'EUPA. Cependant, le cadre juridique permet généralement une association ultérieure avec d'autres programmes de l'UE ouverts aux pays tiers ; la Suisse peut se prononcer à nouveau pour chaque nouvelle génération de programmes.

Par conséquent, je ne prétends pas, sur notre plateforme, que la Suisse a déjà accepté une intégration complète de sa politique culturelle avec les Accords bilatéraux III.

Quels programmes supplémentaires seront ultérieurement intégrés à ce cadre institutionnel une fois établi ?

C'est un thème récurrent dans l'ensemble du projet : non seulement les engagements visibles aujourd'hui sont pertinents, mais l'architecture l'est également, facilitant les développements futurs.

Conclusion

En matière de recherche et d'éducation, les avantages immédiats et concrets l'emportent nettement sur les risques. Les critiques portent moins sur la coopération scientifique elle-même que sur le lien politique entre l'accès à la recherche et les relations globales avec l'UE.

Pour une Suisse qui mise sur l'innovation, il serait donc stratégiquement dangereux d'assimiler la coopération européenne à une dépendance européenne. La Suisse devrait maintenir des relations de recherche étroites avec les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Asie et d'autres centres scientifiques, en parallèle.

Peter Ruckstuhl, au 12 août 2026